Diplôme d'études supérieures de notariat (DESN)

Présentation

Le Diplôme d'études supérieures de notariat (DESN) est une voie d'accès à la profession de notaire. La formation, après un module préparatoire le cas échéant, est d'une durée de 24 mois (hors temps de préparation d'un rapport de stage ou d'un mémoire sauf cas de dispense) réalisée en alternance, pendant laquelle l'étudiant a le titre de « notaire stagiaire » au sein d'un office notarial.

Ce diplôme est la suite logique du Master 2 Droit notarial interne.

La formation se déroule dans le cadre d'un conventionnement entre la Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3 et le l'Institut National de Formation Notarial (INFN).

Objectifs

Les études supérieures de notariat préparent aux fonctions de notaire. Le titulaire du DESN peut ainsi devenir notaire associé ou titulaire de son propre office, notaire salarié ou notaire assistant.

Où et quand candidater ?

Sélectif

Oui

Les dossiers de candidature se font du 18 mars au 20 avril 2026 sur le site https://www.infn.fr/

Admission

Pré-requis

Formation(s) requise(s)

- un master en droit (ou diplôme équivalent) est indispensable

Candidature

Modalités de candidature

Les dossiers de candidature se font du 18 mars au 20 avril 2026 sur le site de l'INFN.

Pour vous inscrire au Diplôme d'études supérieures de notariat (DESN) :

- Consultez la procédure d'inscription

Durée de la formation

- 2 ans

Lieu(x) de la formation

- Lyon

Public

Niveau(x) de recrutement

- Bac + 5

Modalités

- Présentiel

Contacts

Responsables pédagogiques

- FERRE ANDRE Sylvie

Contacts scolarité

Secrétariat du diplôme pour l'inscription et la soutenance :
Faculté de Droit
15 quai Claude Bernard - Lyon 7e
Tel. : 04.78.78.73.24
Mail : marianne.barou@univ-lyon3.fr

Secrétariat du diplôme pour les semestrialités :
Institut National de Formation Notarial (site de Lyon)
18, rue Chevreul - Lyon 7e

- Prenez connaissance de la procédure de soutenance

- Remplissez le formulaire de demande d'admission

Et après ?

Secteurs d'activité

Activités financières et d'assurance

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Profession de notaire ou poste à responsabilité dans un office notarial.

Tél : 04 78 78 74 77

Inscriptions

Coût de la formation

Frais de dossier de candidature : 150 + droits de scolarité universitaires

Coût pédagogique de la formation : https://infn.myapply.online/login

Handicap

Pôle Handicap Étudiant

Programme

Le programme détaillé et le référentiel de la formation, tels que validés par le garde des Sceaux, ministre de la Justice, et par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (arrêté du 5 juillet 2023 NOR JUSC 2318761), sont les suivants :

MODULE PRÉPARATOIRE 100 h – 20 h / matière

- Essentiels du droit des obligations et de la preuve
- Essentiels du droit du patrimoine de la famille
- Essentiels du droit de la personne, de la famille
- Essentiels du droit immobilier et des biens
- Essentiels du droit des affaires et des sociétés

PREMIÈRE PÉRIODE DE FORMATION : Le notaire, officier public et ministériel - 85 h

- L'acte notarié : domaine de l'authenticité, force de l'acte notarié, l'acte notarié numérique, l'accès des notaires aux fichiers, les formalités postérieures à l'acte
- Déontologie et responsabilité notariale : règles déontologiques, obligations déclaratives, les responsabilités professionnelles
- La profession notariale : histoire de la profession, accès la profession, organismes professionnels, tarif du notaire, comptabilité notariale, médiation notariale et arbitrage
- Contribution du notaire aux politiques publiques (Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme en particulier)
- Les humanités notariales
- Les outils et ateliers numériques

DEUXIÈME PÉRIODE DE FORMATION : Le notaire, expert juridique - 300 h

Module ingénierie des actes du droit des personnes et de la famille et techniques liquidatives – 90 h :

- Personnes et patrimoines
- Régimes patrimoniaux des couples
- Successions et libéralités
- Droit international privé des personnes et de la famille
- Fiscalité des personnes et de la famille

Module ingénierie des actes du droit immobilier et du droit rural – 120 heures

- Droit de la copropriété et organisation collective des immeubles
- Droit de l'urbanisme
- Droit de la construction
- Droit de l'environnement
- Droit public immobilier
- Fiscalité immobilière
- Droit rural
- Fiscalité agricole
- Protection sociale agricole
- Vente immobilière
- Négociation immobilière
- Baux civils

• Financement et garanties
• Droit international privé

Module ingénierie des actes du droit des affaires et de l'entreprise – 90 h
• Droit commercial
• Opérations sur fonds de commerce et autres fonds
• Droit des sociétés civiles et commerciales
• Droit des groupements spéciaux
• Financement de l'entreprise
• Transmission de l'entreprise
• Droit des entreprises en difficulté
• Droit international privé et droit européen des affaires
• Droit fiscal des affaires

Période de césure optionnelle (6 mois à 1 an)

Voir la page dédiée

TROISIÈME PÉRIODE DE FORMATION : Le notaire, entrepreneur 168 h

Module d'expertise entrepreneuriale – 108 h :
• La nomination et l'installation
• L'entreprise notariale
• Aspects fiscaux et comptables
• Le tarif
• La réflexion stratégique de l'entreprise notariale
• La gestion des ressources humaines et le management
• La relation client

Module de langue étrangère – 60 h